

BAREME DES ECO-PARTICIPATIONS SIMPLIFIE

Applicable à compter du 1er JUILLET 2010

Catégorie (au sens de l'article R543-172 du Code de l'Environnement)	Code d'éco-participation	Libellé du code d'éco-participation	Montant EP (€HT)	Montant EP (€TTC)
▶ Catégorie 1 : Gros Appareils ménagers	▶ 01.1a	Gros GEM Froid (> 40 kg) avec fluide frigorigène de PRG <= 15 ou pompes à chaleur	10,87 €	13,00 €
	▶ 01.1b	Gros GEM Froid (> 40 kg) avec fluide frigorigène de PRG > 15 à l'exception des pompes à chaleur	13,04 €	15,60 €
	▶ 01.2a	Petit GEM Froid (<= 40 kg) avec fluide frigorigène de PRG <= 15 ou GEM hors froid ou pompes à chaleur	5,02 €	6,00 €
	▶ 01.2b	Petit GEM Froid (<= 40 kg) avec fluide frigorigène de PRG > 15 à l'exception des pompes à chaleur	6,02 €	7,20 €
	01.3	Moyen électroménager	1,67 €	2,00 €
	01.4	Gros équipement pour la ventilation	0,84 €	1,00 €
	01.5	Moyen équipement pour la ventilation	0,42 €	0,50 €
	01.6	Petit équipement pour la ventilation	0,08 €	0,10 €
	01.7	Chauffe-eau à accumulation, ballon	3,34 €	4,00 €
	01.8	Gros appareil de chauffage électrique	0,84 €	1,00 €
	01.9	Moyen appareil de chauffage électrique	0,42 €	0,50 €
01.10	Petit appareil de chauffage électrique	0,08 €	0,10 €	
▶ Catégorie 2 : « petits appareils ménagers »	▶ 02.1a	PEM, excepté les aspirateurs dont certaines pièces plastiques > 25 g contiennent des retardateurs de flamme bromés	0,84 €	1,00 €
	▶ 02.1b	Aspirateurs dont certaines pièces plastiques > 25 g contiennent des retardateurs de flamme bromés	1,01 €	1,21 €
	02.2	Petit PEM	0,42 €	0,50 €
	02.3	Très petit PEM	0,08 €	0,10 €
▶ Catégorie 3 : « équipements informatiques et de télécommunications »	03.1	Moniteur de grande taille (> 32 pouces)	6,69 €	8,00 €
	03.2	Moniteur de taille moyenne (<= 32 pouces et > 20 pouces)	3,34 €	4,00 €
	03.3	Moniteur de petite taille (<= 20 pouces)	0,84 €	1,00 €
	03.4	Ordinateur fixe	0,84 €	1,00 €
	▶ 03.5a	Ordinateur portable sans lampes contenant du mercure ou sans présence de pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	0,25 €	0,30 €
	▶ 03.5b	Ordinateur portable avec lampes contenant du mercure et présence de pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	0,30 €	0,36 €
	03.6	IT	0,42 €	0,50 €
	03.7	Petit IT	0,08 €	0,10 €
	03.8a	Téléphone mobile et accessoires	0,01 €	0,01 €

BAREME DES ECO-PARTICIPATIONS SIMPLIFIE

Applicable à compter du 1er JUILLET 2010

Catégorie (au sens de l'article R543-172 du Code de l'Environnement)	Code d'éco-participation	Libellé du code d'éco-participation	Montant EP (€HT)	Montant EP (€TTC)
▶ Catégorie 4 : « matériel grand public »	▶ 04.1a	TV de grande taille (> 32 pouces) sans lampe contenant du mercure ou sans pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	6,69 €	8,00 €
	▶ 04.1b	TV de grande taille (> 32 pouces) avec lampe contenant du mercure et pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	8,03 €	9,60 €
	▶ 04.2a	TV de taille moyenne (<= 32 pouces et > 20 pouces) sans lampe contenant du mercure ou sans pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	3,34 €	4,00 €
	▶ 04.2b	TV de taille moyenne (<= 32 pouces et > 20 pouces) avec lampe contenant du mercure et pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	4,01 €	4,80 €
	▶ 04.3a	TV de petite taille (<= 20 pouces) sans lampe contenant du mercure ou sans pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	0,84 €	1,00 €
	▶ 04.3b	TV de petite taille (<= 20 pouces) avec lampe contenant du mercure et pièces plastiques > 25 g contenant des retardateurs de flamme bromés	1,01 €	1,21 €
	04.4	Gros EGP	0,84 €	1,00 €
	04.5	Moyen EGP	0,25 €	0,30 €
04.6	Petit EGP	0,08 €	0,10 €	
Catégorie 6 : « outils électriques et électroniques »	06.1	Petit outillage	0,17 €	0,20 €
	06.2	Gros outillage	1,25 €	1,50 €
Catégorie 7 : « jouets, équipements de loisir et de sport »	07.1	Petit jouet, équipement de loisir et de sport (<= 500 g)	0,04 €	0,05 €
	07.2	Moyen jouet, équipement de loisir et de sport (<= 10 kg et > 500 g)	0,17 €	0,20 €
	07.3	Gros jouet, équipement de loisir et de sport (> 10kg)	1,25 €	1,50 €
Catégorie 8 : « dispositifs médicaux »	08.1	Gros équipement médical (> 5 kg)	0,84 €	1,00 €
	08.2	Petit équipement médical (<= 5 kg)	0,08 €	0,10 €
Catégorie 9 : « instruments de contrôle et de surveillance »	09.1	Équipement de contrôle et de surveillance, sans écran	0,08 €	0,10 €
	09.2	Équipement de contrôle et de surveillance, avec écran	0,84 €	1,00 €
Catégorie 10 : « distributeurs automatiques »	10.0	Distributeur automatique	10,87 €	13,00 €